

BLAINVILLOIS



Février 2017

ACTUALITÉS

Espace Rampeux, Macaron, Maison des Associations...Où en sommes-nous ?

Tranche 01 LA SALLE DE RESTAURATION

Opérationnelle depuis septembre dernier, cette structure moderne, qui remplace l'ancienne salle du Rampeux, a pris maintenant son rythme de croisière. Elle accueille tous les jours de la semaine 110 enfants qui y prennent leur repas en deux services, dans des conditions optimales.

Elle est également ouverte à la location pour les particuliers ou les associations qui peuvent y organiser des manifestations allant jusqu'à 120 personnes. La construction de cette salle était programmée depuis deux mandats et correspondait à un réel besoin que nous avons déjà identifié à cette époque.

Coût estimé initialement	Coût réel	Subventions	Coût pour la commune
442 000 € + 26 000 € <small>mobilier et aménagement</small>	497 210,82 €	341 454,75 €	161 073,43 €



Tranche 02 L'ESPACE MACARON ET MAISON DES ASSOCIATIONS

Les travaux de rénovation, d'isolation et de mise aux normes de ces deux structures ont débuté depuis quelques semaines. Ils risquent d'engendrer des perturbations pour les riverains et pour les usagers des services concernés mais tout sera mis en œuvre pour les amoindrir le plus possible.

Ces travaux indispensables étaient, eux aussi, prévus afin d'une part, d'accueillir les enfants du périscolaire dans des locaux modernisés et adaptés et, d'autre part, permettre l'accessibilité de la Maison des Associations par l'installation d'un ascenseur.

Tranche 03 TRAVAUX POUR TRANSFERT DANS LA MAISON DES ASSOCIATIONS, DE LA CRÈCHE BERGAMOTE

Initié par l'équipe municipale précédente, en plus des travaux cités ci-dessus, ce transfert très coûteux ne faisait pas partie de nos projets et nous nous y étions opposés.

Pour rappel, ce transfert ne créera pas de place supplémentaire pour la crèche et ne permettra pas d'envisager la moindre extension. Pour autant, nous sommes contraints, par continuité républicaine, de le mettre en œuvre. Les sommes engagées aux titres des subventions ne nous permettent pas de faire marche arrière.

C'est pourquoi, les tranches 2 et 3 étant liées budgétairement, nous nous sommes efforcés, pendant de longs mois et dans l'intérêt des Blainvillois, d'étudier toutes les options possibles pour amoindrir leurs coûts et parvenir à un budget prévisionnel qui soit compatible avec les capacités financières de notre commune.

Projet initial (2014)	Budget prévisionnel (2017) après révision du projet	Subventions possibles	Coût minimum pour la commune
1 800 000 €	1 350 000 €	inférieures à 1 000 000 € (car calculées sur la base des 1 800 000 €)	350 000 €

Pour finaliser ce vaste projet, il restera ensuite à réaliser la réhabilitation de l'espace laissé vacant par la crèche bergamote pour la création de l'espace Ludothèque/LAEP, la démolition de l'ancienne salle du Rampeux et la création d'un parking en lieu et place.

Budget prévisionnel : environ 70 000 € (subventions déjà incluses dans la première phase).

INFOS PRATIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence en Mairie le **lundi 13 février** à partir de 14 h 30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

CCAS

Sortie familles spéciale hiver

Samedi 11 février

Sortie à la journée à Amnéville.

Rendez-vous à 9 h 00.

Retour prévu à Blainville vers 17 h 30.

3 lieux de prise en charge : mairie, MFC, HDP. Transport en car.

Participation :

3,00 € à partir de 12 ans,

1,50 € par enfant de moins de 12 ans.

De nombreuses activités possibles

Thermapolis

14,90 € les 2 heures

12,80 € (plus de 60 ans)

Snow hall

luge 6 € les 2 heures pour les enfants
ski (voir tarifs sur site internet).

Patinoire

6 €/enfant et 7 €/adulte (entrée et location de patins).

Autres activités possibles : zoo, aquarium, cinéma, bowling.

Inscriptions au CCAS les mardis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Colis de fin d'année des anciens

Il n'est pas trop tard !!!

Les personnes absentes au moment du passage des élus peuvent toujours se présenter en mairie, pour le récupérer. Pour ce faire, ils doivent se munir de l'avis de passage qui aura été déposé dans leur boîte aux lettres.

Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer sont invitées à contacter le CCAS 03 83 75 50 32.

VACANCES D'HIVER (du 13 au 24 février)

Petit rappel

Les vacances d'hiver se dérouleront à **l'accueil de loisirs Brimbelle** - Avenue le Nid (Haut des Places).

MARCHÉ - PLACE DE LORRAINE

Les commerçants du marché vous donnent rendez-vous chaque mardi matin sur la Place de Lorraine.

OBJETS TROUVÉS

Un drone a été trouvé, s'adresser en mairie.

INFOS MUNICIPALES

FOCUS SUR LA FISCALITÉ LOCALE

La fiscalité directe locale inclut des taxes dites « ménages » pour les particuliers : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et des impositions professionnelles, notamment la cotisation foncière des entreprises.

La détermination de l'assiette de ces taxes se fait à partir de la valeur locative cadastrale des immeubles. **Cette valeur locative, basée sur le marché de 1970, fait l'objet de mises à jour annuelles.**

Suite à une étude menée sur la Commune, nous avons constaté nombres d'incohérences et de disparités à ce niveau. Soucieux de rétablir une justice et une équité fiscale entre les contribuables Blainvillois, l'équipe municipale a souhaité s'engager dans une démarche volontariste visant à renforcer sa collaboration avec la DGFIP.

Aussi, dans le cadre de la charte d'engagement partenarial contractualisée avec la DGFIP en date du 22 novembre 2016, **des opérations de vérifications seront effectuées afin de fiabiliser ces valeurs locatives cadastrales.**

Pour toutes informations complémentaires s'adresser en mairie.

AMÉNAGEMENT DE L'EXTENSION DU CIMETIÈRE

La capacité d'accueil des urnes cinéraires dans les pyramides du columbarium est pleinement réalisée aujourd'hui.

Le nouveau columbarium, implanté récemment dans l'extension du cimetière, permet de répondre à de nouvelles demandes d'inhumation de jarres funéraires.

Les deux structures installées, d'une capacité totale de 40 urnes, s'inscrivent dans un projet d'édification d'un ensemble de cinq éléments identiques disposés en cercle dans un espace ouvert spécifiquement dédié.

Un travail d'aménagement de la surface au sol de cette aire de recueillement sera finalisé en début d'année 2017.



Signature de l'engagement partenarial



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Bien qu'entièrement financé par le biais d'une subvention annuelle issue du budget municipal, 94 000 euros en 2016, le CCAS est un organisme obligatoire indépendant.

Il est dirigé par un Conseil d'Administration composé d'élus et de représentants d'associations à caractère social qui se réunissent régulièrement afin de gérer le budget, de définir et de décider des actions à mener en matière de politique sociale.



Centre Communal d'Action Sociale

14 rue des Écoles

03 83 75 50 32

ccas@blainvillesurleau.fr

Ouverture au public

- mardi et jeudi
de 9 h 00 à 12 h 00 - 14 h 00 à 17 h 00
- le mercredi
de 9 h 00 à 12 h 00

À Blainville, son objectif général est :

Ne laisser personne au bord de la route et encourager la mixité sociale.

> Élus :

Ghislain DEMONET • Président,
Évelyne SASSETTI • Vice-présidente,
Sarah CONCHERI • Déléguée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap,
Nadia DORÉ - Jacqueline GENAY - Martine CLAUSSE.

> Représentants des associations :

Huguette GABRIEL • ADMR (personnes âgées),
Patricia BRANDMEYER • (association de soutien aux Personnes Handicapées),
Jean-Luc HOCHSTRASSER • (Secours Catholique),
Françoise SIMON • (CSF au titre des familles),
Martial BINDA • (au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social).

> Agents territoriaux :

3 agents assurent le fonctionnement du CCAS de Blainville-sur-l'Eau :
Martiale BOULANGER • Responsable administrative et accueil du public
Christine NOËL • Adjoint technique, responsable de l'entretien et chargée du lien social auprès des locataires de la résidence des personnes âgées (36 rue du Maréchal Leclerc),
Agnès HENKY • Adjoint technique polyvalent.
Un jeune en service civique pendant 6 mois complète cette équipe depuis 2015.
Actuellement, il s'agit de Sabrina DIEUX.

Le CCAS a des compétences obligatoires et des compétences facultatives décidées, dans chaque commune, par le Conseil d'Administration.

Compétences obligatoires :

- > Aide sociale légale
(aide sociale aux personnes âgées et aux personnes handicapées) :
obligation alimentaire, placements, aide-ménagère.
- > Accueil physique et téléphonique pour aides, informations, orientation du public.
- > Mise en place du plan canicule.

Compétences facultatives :

- > Aides financières en lien avec les autres services sociaux ou associations solidaires.
- > Attribution de "coups de pouces financiers" accessibles à tous : bons naissances, tickets jeunes loisirs (6-18 ans), tickets jeunes études (17-25 ans), aides aux vacances.
- > Gestion des demandes de logements.



(de gauche à droite sur la photo)

- Sarah CONCHERI
déléguée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap
- Évelyne SASSETTI
vice-présidente



(de gauche à droite sur la photo)

- Martiale BOULANGER
responsable administrative
- Agnès HENKY
adjoint technique
- Christine NOËL
adjoint technique



ZOOM SUR LES PÔLES MUNICIPAUX N°3 - LE CCAS

Nouvelles actions

Depuis 2014, les élus ont émis une volonté forte d'élargir le champ des actions facultatives du CCAS afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des Blainvillois.

Ils ont souhaité aller bien au-delà de la notion d'aide ponctuelle aux publics en difficulté en développant des actions au service de tous les Blainvillois.

Sorties familles

Ouvertes à tous, elles permettent de passer une journée dans un point touristique de la région (baignades, parc d'attraction, marchés de Noël ...), transport par car.

Sorties spectacles

Ouvertes à tous au théâtre La Méridienne de Lunéville.

Atelier art floral

Ouvert à tous, une fois par mois, à la nouvelle salle du Rampeux.

Atelier informatique

Initiation au numérique (momentanément interrompu).

En 2017, actions de solidarité des enfants des écoles envers les plus âgés en lien avec le CCAS (repas temps libre, atelier scrabble, maison Alzheimer ...).

Le 10 juin, le CCAS participera à la **fête du jeu et des familles** avec, en direction des parents, une conférence-débat autour de l'usage des écrans et un point info sur les vacances d'été 2017 à Blainville-sur-l'Eau.

En projet

- Réunions d'informations : prévention des accidents domestiques, droits (succession...).
- Ateliers : prévention routière, prévention santé....

Actions traditionnelles

Repas temps libre

Ouvert à tous à la MFC, les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis du mois.

Atelier scrabble

Ouvert à tous, les mardis après-midi à la MFC.

Rencontres de l'amitié

Ouvert à tous, les mardis après-midi dans une salle de la maison de retraite, rue du bac (jeux de société, échanges, goûter...).

Repas des seniors : au delà de 65 ans et de 69 ans pour les couples.

Cette année, il aura lieu le 25 février.

Voyage des seniors : même tranche d'âge.

Noël des anciens : petit cadeau et bon d'achat (même tranche d'âge).

Bien que régulièrement fréquentés par de nombreux Blainvillois, tous ces ateliers sont prêts à vous accueillir si vous le souhaitez, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS 14 rue des Écoles - 03 83 75 50 32 - ccas@blainvillesurleau.fr.

Ouverture au public

- mardi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 - 14 h 00 à 17 h 00
- le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.



Sortie familles à Fraispertuis City



Sortie familles à Fraispertuis City



Atelier art floral



Atelier scrabble



Repas temps libre

INFOS DIVERSES

REPAS DES ANCIENS. IMPORTANT !!!

Le traditionnel repas des Anciens aura lieu **le samedi 25 février 2017 à partir de 12 h 30 à la MFC.**

Sont concernées les personnes seules qui sont dans leur 65^{ème} année. Pour celles vivant en couple, l'âge requis est de 69 ans pour au moins une personne du couple.

Vous serez destinataire d'une invitation personnelle avec un coupon réponse qui sera à déposer à la mairie ou dans la boîte à lettres du Haut des Places, au plus tard pour le 15 février 2017.

Si toutefois, vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu votre invitation, n'hésitez pas à vous faire inscrire auprès du CCAS au 03 83 75 50 32 ou ccas@blainvillesurleau.fr.

Lors de votre accueil, le samedi 25 février 2017, nous nous permettrons de relever votre nom car, durant les années passées, beaucoup trop de personnes inscrites ne sont pas venues et n'ont pas prévenu de leur absence. Ce problème se pose également lors du voyage des anciens.

Pour votre information, le coût pour ces deux événements, qui sont offerts par la municipalité, est en moyenne de 80 à 100 euros par personne.

Les places ou les repas étant réservés à l'avance, ils sont donc **facturés même si les personnes sont absentes.**

Nous comprenons qu'un empêchement puisse survenir mais nous en appelons à votre responsabilité citoyenne et à votre savoir-vivre pour ne pas oublier de prévenir de votre absence si vous êtes inscrit.

Nous sommes d'ores et déjà ravis de vous retrouver toutes et tous pour passer, comme à l'accoutumée, une agréable journée

Le maire et l'équipe municipale.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

2017 vient juste de commencer avec en ce mois de janvier, les cérémonies des vœux qui se succèdent. A ce propos, nous tenions à vous souhaiter une très belle et heureuse année, pleine de bons moments en famille, entre amis, collègues voisins...et surtout une bonne santé pour assurer le développement et la réalisation de vos projets et surmonter au mieux les aléas du quotidien.

Le 6 janvier dernier, s'est donc déroulée la cérémonie des vœux du maire et des membres du conseil municipal. A celle-ci étaient conviés des élus, des responsables associatifs, des chefs d'entreprises ou de services, des bénévoles de la commune...

Monsieur le maire, dans son propos, s'est félicité des travaux menés en 2016 et a présenté les projets de 2017 dont, pour l'essentiel, la poursuite de MACARON. Monsieur le maire et ses collègues majoritaires ne voulaient-ils pas que nous entendions combien il se félicitait des travaux réalisés et de ceux à venir- ceux que notre équipe avait initiés et engagés - **pour qu'ils ne nous aient pas conviés à cette cérémonie ?**

Serions-nous, nous les élus minoritaires, victimes de discrimination ? Élu(e)s de seconde zone ?

Ce sont autant de questions que nous nous posons, tant l'information, et notamment les documents demandés dont certains depuis début décembre 2016, ont du mal à nous être transmis ?

A un autre niveau, chacun a pu lire ou entendre que la nouvelle communauté de communes dont notre commune est membre – la CC3M- est en place depuis le 1er janvier.

Le président nouvellement élu a fait part, dans son discours, de sa volonté d'associer tous les conseillers aux travaux à mener....Nous formulons des vœux pour qu'il ne soit pas freiné dans cette démarche d'ouverture et qu'au contraire des trois années qui viennent de s'écouler à la CCVM (où nous étions systématiquement écartés), nous puissions être informés et tout simplement **PARTICIPER** comme tout conseiller élu.

Très bonne lecture et encore TRES BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017

Le 20/01/17 - Les conseillers de « **Pour Blainville, toujours en action** » Facebook : Blainville toujours en action
Annie FARRUDJA, Jacques BOURGUIGNON, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL

RAPPEL CITOYEN

DANGER POLLUTION !

Le pic de pollution atmosphérique du mois de janvier a conduit l'autorité préfectorale à arrêter des mesures d'urgence pour limiter les atteintes à la santé.

Parmi ces restrictions, citons :

- > la réduction des vitesses des véhicules,
- > l'interdiction du brûlage des déchets verts, des déchets forestiers et des résidus agricoles,
- > l'interdiction de faire fonctionner des chauffages d'appoint ou d'agrément utilisant du bois dès lors que ce n'est pas la source de chauffage indispensable du logement...

Mais plus globalement, nos habitudes doivent évoluer car, même hors les périodes de pic, la pollution est présente en permanence autour de nous et tend à s'intensifier.

Nous devons modifier nos comportements, réduire l'usage de nos véhicules à moteurs thermiques, régler nos chauffages domestiques, isoler nos habitations, réduire notre consommation de tabac, faire des choix raisonnés des produits que nous utilisons (peintures, produits d'entretien, etc.) et changer nos pratiques de culture potagère (cette liste n'est pas exhaustive).

Ce ne sont que des comportements responsables de ce type qui pourront concourir à réduire la fréquence et la gravité des maladies auxquelles nous sommes exposés.

Ayons à l'esprit que nos enfants, nos parents ou proches âgés ou présentant des pathologies respiratoires sont les premières victimes des pollutions ambiantes.

CULTURE - LOISIRS - DIVERS

Dimanche 5 février

Loto de la St Valentin

13 h 00 - Salle des Fêtes Damelevières
Organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières.
Infos et réservations au 06 25 32 71 68.

Judi 9 février - Thé dansant

14h30 - MFC.
Organisé par l'association Amitié partage.

Mercredi 15 février - Don du sang

de 16 h 00 à 19 h 30 - MFC.

Dimanche 19 février - Thé dansant

14h30 - MFC.
Organisé par l'association Loisirs Blainvillois.

Judi 23 février - Thé dansant

14h30 - MFC.
Organisé par l'association Amitié partage.

Du 24 au 26 février - 23^{ème} salon de la maison

Vendredi : 16 h 00 à 18 h 30 - Samedi et dimanche : 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.
Salle des Fêtes - chapiteau Damelevières.
Organisation CdF de Damelevières.
Entrée gratuite.

Samedi 18 mars - Festisik

20 h 00 - MFC
Entrée 6 €. Buffet sur réservation 5 €.
Infos et réservations 06 16 56 40 06
amis.tout.court@gmail.com.

CCAS

Mercredi 8 février - Repas du temps libre

12h00 - MFC.
Inscription obligatoire au CCAS les mardis et jeudis (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Mercredi 22 février - Atelier art floral

20h30 - Nouvelle salle du Rampeux.
Inscriptions auprès de Sarah CONCHERI au 06 60 09 09 14 avant le 17 février.
Tarifs :

17 € pour les Blainvillois et
20 € pour les extérieurs.

Mercredi 8 mars - Sortie / spectacle

au théâtre La Méridienne de Lunéville
"Nostalgiass" Agnès Jaoui (chansons latinos).
Ouverte à tous à partir de 16 ans.
Transport assuré (minibus et covoiturage).
Départ à 20h00.
Tarifs : 10 € - 13 €.
Informations et réservations obligatoires avant le 6 mars au CCAS.

MÉDIATHÈQUE L'EAU VIVE

Du 1^{er} au 28 février - Exposition

"Le petit chaperon rouge"
prêtée par la Médiathèque de Meurthe et Moselle.

Une exposition réalisée par Lirabelle qui présente des planches sans texte racontant la célèbre histoire à travers des illustrations. Posés sur un fond coloré, les dessins, découpés au laser, deviennent des dentelles féeriques qui titillent l'œil et l'imagination.

Exposition visible aux heures d'ouverture de la médiathèque.
Entrée libre.

Mercredi 22 février - Heure du conte

14 h 30 à 16 h 30 pour les 5-10 ans.
Inscriptions obligatoires à la médiathèque aux heures d'ouverture.

Samedis 11 et 18 mars - Ateliers d'illustration

Deux ateliers d'illustration sur la thématique du conte, animés par Sylvie BESSARD auteure / illustratrice de livres jeunesse.
de 14 h 00 à 15 h 30 pour les 6 / 9 ans
de 15 h 30 à 17 h 00 pour les 10 / 12 ans.
Ateliers gratuits.
Inscription obligatoire à la médiathèque aux heures d'ouverture ou par courriel mediathequeleauvive@blainvillesurleau.fr.



COMITÉ DES FÊTES DE BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Dimanche 19 février

Boucles du Haut des Places

Collège Langevin Wallon de Blainville-sur-l'Eau.
Inscriptions sur place à partir de 13 h 00.
Certificat médical obligatoire
Tarifs : 3 € et 7 €.



Dimanche 5 mars

Vide-dressing de printemps

9 h 00 à 17 h 00
MFC
Entrée libre.
Bulletin d'inscription téléchargeable sur blainvillesurleau.fr.



Dimanche 9 avril - Brocante littéraire pour petits et grands

de 9 h 00 à 17 h 00
Nouvelle salle du Rampeux.
Entrée libre.
Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.blainvillesurleau.fr.
Réservations jusqu'au 5 avril dernier délai.
Tarif : 5 € la table.

Réservations jusqu'au 2 mars dernier délai.
Tarif : 5 € la table.

Pour tous renseignements sur les animations du Comité des Fêtes et réservations :

➤ comitedesfetes@blainvillesurleau.fr ➤ 06 95 88 08 67 ➤ Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau